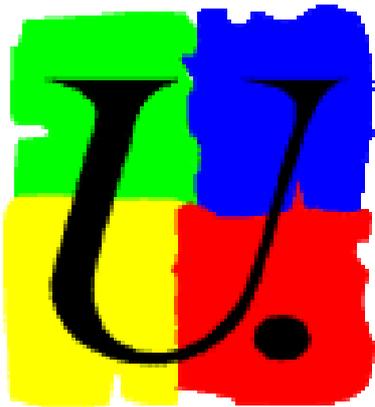


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article230>



# La FSU écrit à l'inspecteur d'académie

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Activités de l'année scolaire 2003-2004 -



Publication date: mercredi 11 février 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La délégation FSU au CTPD [1]

**A Monsieur l'Inspecteur d'Académie**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite au CTPD du mardi 10 février et à l'article paru ce jour dans *L'Yonne Républicaine*, nous voulons clairement exprimer désaccords et demandes précises d'éclaircissements sur un certain nombre de points.

## 1er degré

1) Les chiffres que vous avez annoncés quant au retard dans l'Yonne et diverses allusions que vous semblez prendre à votre compte, ont provoqué l'interrogation et l'exaspération de beaucoup de collègues du département.

Vous semblez découvrir aujourd'hui, en des termes très catastrophistes, ce que nous disons depuis plusieurs années dans le vide : "les résultats du département ne sont pas bons".

Du coup, cela se traduit par une agitation extrême et la volonté de "changer les choses" dans le fonctionnement actuel, sans forcément prendre en compte l'ensemble des éléments explicatifs de la situation.

Pour notre part, nous pensons qu'il convient d'examiner dans ces mauvais résultats la part

- de la carence de formation,
- de la carence de pilotage (par l'IA, les IEN, les prévisions de recrutement...),
- la part d'une "mauvaise utilisation" des moyens,
- le retard structurel du service public d'éducation dans l'Yonne,
- l'inégalité de moyens alloués aux écoles...,
- le particularisme sociologique et territorial du département...

2) Alors que, ces années dernières, avec une dotation négative ou nulle et une baisse du nombre d'élèves, la carte scolaire se traduisait par une vingtaine de fermetures, cette année, avec une dotation de + 9 postes et une hausse des effectifs, l'I.A. propose 41 fermetures : c'est inacceptable. Et ce, d'autant plus que certaines fermetures se font à partir de chiffres peu clairs, différents de ceux annoncés par les collègues. Par ailleurs, vos justifications nous paraissent pour le moins douteuses.

Nous ne pouvons pas admettre ces pratiques qui ont des prolongements bien au-delà du simple affichage sur un document : vous avez consulté les élus sur la base de ces chiffres faux, en laissant croire que ces fermetures permettront un « flot » d'enseignants sur-numéraires qui viendront dédoubler certaines classes.

Vous durcissez donc indéniablement les règles de carte scolaire : les années passées, il était rare que l'on ferme en élémentaire ZEP au-dessus de 20 après fermeture. Sur Sens P. Bert, vous fermez à 23.4 après fermeture.

3) Vos projets de brigades d'aide aux enseignants sont flous... très flous et en évolution constante. Le dispositif présenté aujourd'hui en CTPD est complètement différent de celui présenté début janvier en groupe de travail. Il

nous semble impossible de souscrire à ce projet en l'état.

Contrairement à ce que vous nous dites, l'Yonne ne bénéficie pas d'un rattrapage de moyens. Compte-tenu de la hausse prévue, la dotation de 9 postes suffit à peine à maintenir le taux d'encadrement départemental (dégradation de 0.01) et remet même profondément en cause la politique de scolarisation des 2 ans dans l'Yonne.

### **Par conséquent, nous demandons :**

– la clarté sur les chiffres : à quoi correspondent exactement les différences entre les prévisions des directeurs et les chiffres annoncés.

Pour notre part, nous sommes choqués par le manque de confiance en l'honnêteté de nos collègues ;

– la clarté sur les seuils en deçà desquels une fermeture vous semble envisageable (maternelle, élémentaire ZEP, hors ZEP) ;

– la clarté sur la « BAE ? » : son rôle, ses modes d'intervention, le statut des personnels ; où, quand et comment les collègues interviendraient-ils ?

– la clarté sur la situation des 5 écoles qui avaient gardé un MRS : leur situation actuelle, la future et la situation/statut des MRS de ces écoles ;

– un état détaillé de l'accueil prévu partout où il y a fermeture programmée d'école ;

– une définition claire de la politique d'accueil des tout-petits ;

– un examen approfondi de vos propositions de carte scolaire.

## 2nd degré

Pour les collèges, la suppression de 26 postes aggravera les conditions d'enseignement : aucune possibilité donc d'accroître le pourcentage de jeunes Icaunais au bac et de réduire les sorties sans qualification.

En particulier :

1) En ce qui concerne l'annonce de la suppression de 7 classes de 3ème d'insertion sur les 13 du département, nous vous demandons de laisser le choix aux établissements.

En effet :

– Les équipes pédagogiques et les Conseils d'Administration n'ont pas été consultés.

– Les établissements, les professeurs à titre individuel et collectif, se sont engagés auprès des élèves et des familles de certains élèves (notamment ceux de 4ème AS) en leur assurant qu'ils pourraient accéder éventuellement en

3ème d'insertion. Les professeurs qui enseignent en 4ème AS ont appliqué des programmes souvent différents de ceux d'une classe de 4ème ordinaire, conformément à la circulaire 97-134 du 30 mai 1997 (à noter que cette circulaire est rappelée dans la circulaire sur la préparation de la rentrée 2004 parue au *B.O.* n°6 du 5 février 2004).

Quelle image des enseignants et de l'institution scolaire ces élèves et les familles vont-ils avoir si la parole donnée n'est pas tenue ?

2) Les moyens pour les collèges en ZEP doivent être augmentés.

3) Les suppressions d'heures pour l'enseignement des langues vivantes sont inacceptables. Nous vous demandons de les rétablir.

4) Pour le développement des TICE, nous vous demandons une première mesure en dotant tous les collèges d'une heure.

Dans ces conditions, nous pensons que la préparation de la rentrée 2004 est inachevée à la fois au niveau du premier et du second degré. La réunion du CDEN de vendredi ne peut donc clore cette période de concertation.

C'est pourquoi, en accord avec les autres organisations syndicales et avec la FCPE, nous ne siégerons pas vendredi.

Nous demandons à Monsieur le Préfet une nouvelle réunion du CDEN mercredi prochain, en fin d'après midi pour permettre aux représentants de parents d'y participer. D'ici là, nous attendons de votre part de nouvelles propositions qui répondent aux besoins des jeunes de ce département.

Fait à Auxerre, le 11.02.2004

**Pour la délégation FSU, Jacques Pioch.**



---

**Fédération Syndicale Unitaire**

---

[1] Comité Technique Paritaire Départemental de l'Yonne.